

Sous-commissions de la CME

▪ *Sous-commission évaluation des pratiques professionnelles et formation médicale continue*

Sont membres de droit :

- Monsieur FRANÇOIS, Directeur ou Madame LE QUELLEC, Directeur Adjoint, en charge du personnel médical
- Madame le Docteur LORIAN, Président de la C.M.E.
- Madame le Docteur ANTONI, Président du C.I.M.
- Madame le Docteur PONS-FORIEL, P.H. chargé de la Qualité, Président de la Sous-Commission des E.P.P. et de la F.M.C.

Pour le Pôle Patient et la Qualité :

- Monsieur VIDAL, Directeur Adjoint et Monsieur LEJEUNE

Membres désignés par la C.M.E. :

- Monsieur le Docteur DEFER, Responsable du Pôle 13 G 21
- Monsieur le Docteur PUPESCHI, Responsable du Pôle 13 G 19
- Madame le Docteur LOUARN, Responsable du Pôle 13 I 09
- Madame le Docteur DE MEDRANO, Praticien Hospitalier Pôle 13 G 18
- Madame le Docteur GACI, Praticien Hospitalier Pôle 13 G 22
- Madame le Docteur TOUBA, Praticien Hospitalier Pôle 13 I 08
- Monsieur le Docteur CAO HUU, Praticien Hospitalier Pôle 13 I 07
- Monsieur le Docteur ARNAUD, Chef de Service du S.P.A.D., suppléante
Madame le Docteur ESVAN, Praticien Hospitalier S.P.A.D.
- Monsieur le Docteur THEROND, Praticien Hospitalier Pôle 13 G 20
- Madame le Docteur NOIZET-FABRE, Médecin Assistant Pôle 13 G 20
- Madame le Docteur REVEL, Praticien Hospitalier Pôle Alcoologie

3 cadres issus de la Commission de Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Technique

En fonction des sujets traités, des experts ou des professionnels seront invités.

Les questions se rapportant à la F.M.C. seront traitées en sous-commission restreinte par Madame LE QUELLEC et les médecins, au minimum deux fois par an (bilan prévisionnel et réalisé).